

Du 15 novembre au 31 décembre 2022

Plongez au cœur de l'action

Jusqu'à

100€

remboursés*
sur notre sélection
de projecteurs



CO-W01



EH-TW6150



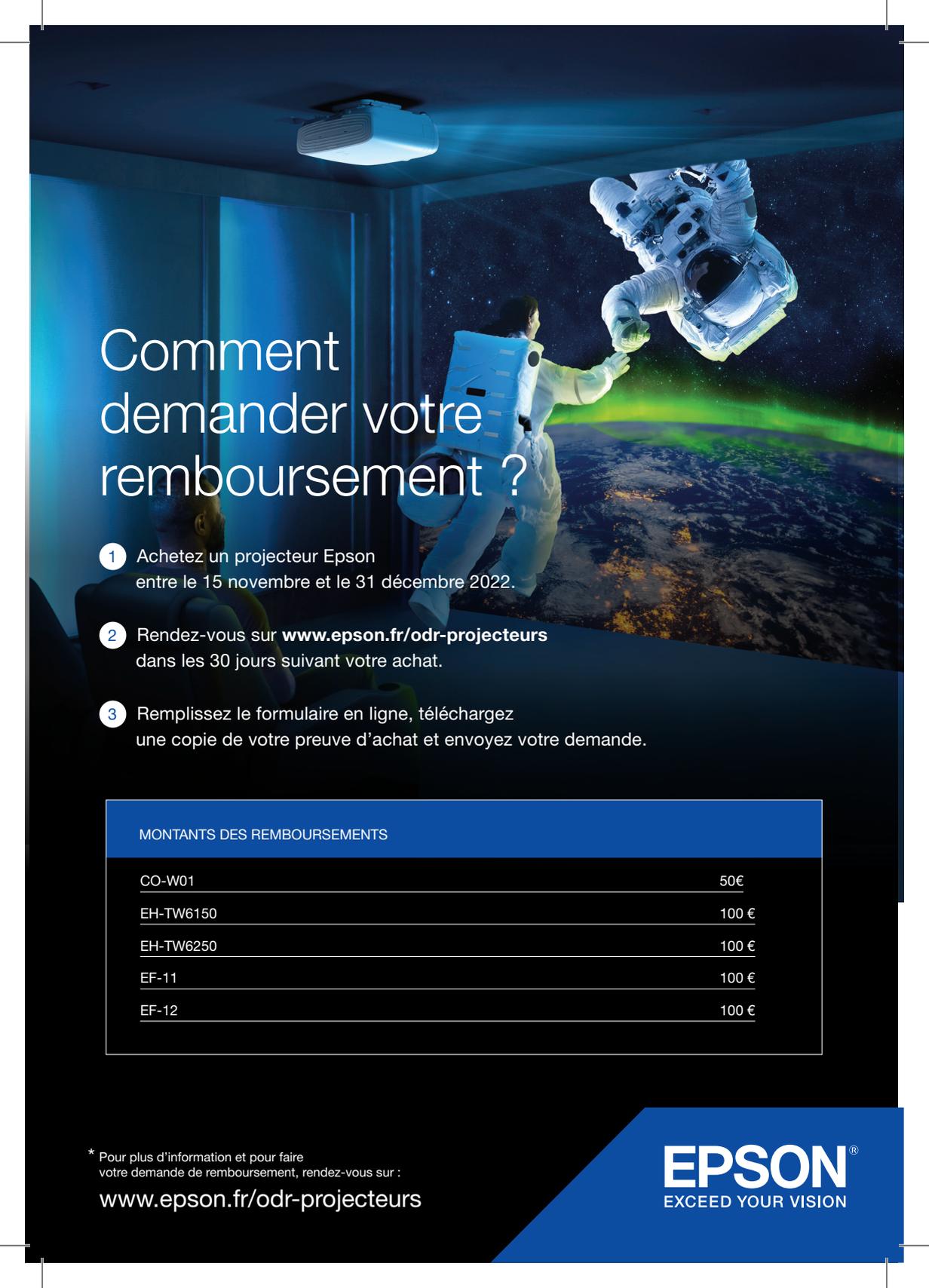
EH-TW6150



EF-12

* Pour plus d'information et pour faire
votre demande de remboursement, rendez-vous sur :
www.epson.fr/odr-projecteurs

EPSON®
EXCEED YOUR VISION



Comment demander votre remboursement ?

- 1 Achetez un projecteur Epson entre le 15 novembre et le 31 décembre 2022.
- 2 Rendez-vous sur www.epson.fr/odr-projecteurs dans les 30 jours suivant votre achat.
- 3 Remplissez le formulaire en ligne, téléchargez une copie de votre preuve d'achat et envoyez votre demande.

MONTANTS DES REMBOURSEMENTS

CO-W01	50€
EH-TW6150	100 €
EH-TW6250	100 €
EF-11	100 €
EF-12	100 €

* Pour plus d'information et pour faire votre demande de remboursement, rendez-vous sur :

www.epson.fr/odr-projecteurs

EPSON[®]
EXCEED YOUR VISION